



**MUNICIPALITE DE
DONNELOYE**

**Case postale 21
1407 Donneloye**

Tél. 024/433.19.50
FAX 024/433.19.51
E-mail : info@donneloye.ch

Communication

Aux indépendants de la Commune

Donneloye, le 4 avril 2018

Déneigement des chemins et places des villages de Donneloye-Gossens-Mézery

Messieurs,

Après vingt ans de bons et loyaux services, M. Frédéric Duc a décidé de mettre un terme à son engagement vis-à-vis de la Commune de Donneloye.

A ce jour, nous recherchons un agriculteur intéressé à assumer ces travaux de déneigement dès la saison hivernale 2018-2019.

Ces travaux sont rétribués sur la base d'un cahier des charges et d'une convention signée entre les deux parties, agriculteur et Commune.

A ce jour, le déneigement pour le village de Prahins est assuré par un ancien agriculteur ; il est entendu que le jour où celui-ci renoncera à cette prestation, le déneigement des chemins et places de Prahins fera l'objet d'une négociation et sera ajouté à la présente convention.

Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec M. Jean-Michel Pache, municipal, téléphone no 079/332.21.79.

Afin de pouvoir préparer la nouvelle saison hivernale dans les meilleurs délais, il nous serait agréable que vous nous fassiez part de votre intérêt d'ici au 30.04.2018.

Dans cette attente et en vous remerciant par avance de votre intérêt, nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique

L. Courvoisier



La Secrétaire

F. Billaud